

# Les échos des réserves

## Pourquoi de très nombreuses heures sont consacrées chaque année à l'entretien de nos réserves naturelles neuchâteloises ?

Sous nos latitudes, dans un monde sans humain, la majorité du paysage de plaine et moyenne montagne serait recouverte de forêt. Les dynamiques naturelles, par exemple les rivières et leurs crues ou les glissements de terrain, créent de la diversité. Derrière une grosse crue, la rivière laisse un paysage vidé de sa végétation. Les milieux pionniers se font ensuite lentement recoloniser par la végétation et la forêt reprend peu à peu sa place. On parle alors de succession des milieux jusqu'au stade climacique stable (en l'occurrence ici la forêt). Ainsi dans une plaine alluviale, une mosaïque de milieux se maintient.

Dans la forêt du plateau suisse, l'arrivée de la céréaliculture et de l'élevage a vu apparaître de plus en plus de milieux ouverts, gagnés sur les forêts. L'agriculture a aussi permis de diversifier le paysage et sa biodiversité.

Aujourd'hui, les dynamiques naturelles sont souvent contenues, les rivières sont canalisées, les pentes sont stabilisées et l'agriculture a connu une intensification importante pendant le 20<sup>e</sup> siècle, menant à l'appauvrissement de la biodiversité des prairies, des pâturages et des cultures.

Notre travail consiste donc à compenser la perte de la diversité des milieux par un entretien adapté et basé sur des objectifs de biodiversité, avec l'aide de partenaires, d'experts et de bénévoles.

## Néophytes et adventices, qu'est-ce qui est fait dans les réserves

Une importante lutte contre les néophytes envahissantes est faite dans les réserves naturelles. Ces espèces se multiplient très rapidement de façon végétative (racines, rhizomes) ou sexuée (graines). Les principales espèces rencontrées dans nos réserves naturelles sont le solidage du Canada, la vergerette annuelle, le laurier cerise, l'impatiens glanduleuse et la renouée du Japon. À l'échelle des réserves naturelles, la lutte systématique doit permettre d'éviter la concurrence avec les autres espèces, car ces envahisseuses sont capables de recouvrir et monopoliser de très grandes surfaces au détriment des espèces indigènes qui disparaissent.

Certaines espèces d'adventices, principalement le chardon des champs et le séneçon jacobée, peuvent aussi poser de gros problèmes dans les surfaces agricoles. Les réserves naturelles étant souvent sises dans un contexte agricole, des actions ciblées sur les adventices des cultures sont réalisées. Finalement, ce sont plus de 200 kg (poids plante sèche) de néophytes et adventices qui sont arrachées chaque année puis évacuées dans les déchets incinérables.

Les arbres secs qui menaient de tomber ont été coupés au Col-des-Roches dans la réserve des Roches Voumard.

Les garides de Pertuis-du-Sault à Neuchâtel sont un exemple de milieux très riches en espèces qui ont pu apparaître grâce au défrichement de la forêt par l'agriculture.

## Nouveaux panneaux dans les réserves

Depuis 2016, il existe un système uniformisé dans toute la Suisse pour la signalisation des aires protégées. Afin de renouveler certains panneaux devenus illisibles, signaler de nouvelles réserves ou adapter les règles à adopter, il a été décidé de mettre à jour les panneaux dans nos réserves naturelles. Cette année, 9 réserves ont été mises à jour, ce qui représente un total de 27 panneaux. Cela a permis de nous questionner sur notre stratégie pour la signalisation des réserves naturelles que nous gérons. Il a été décidé que celles-ci soient, dans la mesure du possible, systématiquement signalées sur le terrain et sur le portail cartographique de la confédération.

## De gros travaux aux Goudebas

Nous vous en faisons part dans les rapports 2022 et 2023, la réserve des Goudebas aux Brenets connaît plusieurs problèmes qu'il était important de régler. Le premier chantier dirigé par l'Office des cours d'eau de dangers naturels avait comme objectif de rétablir le lit de la Ranconnière dans son état avant 2018, date d'un événement qui avait conduit à la formation d'un embâcle sur le cours d'eau et mené au débordement dans le bas marais. Plusieurs centaines de m<sup>3</sup> de bois et d'alluvions ont été retirés pour permettre à la Ranconnière de retrouver son lit. Un second chantier, mené cette fois-ci par Pro Natura en collaboration avec le service de la faune des forêts et de la nature (SFFN), a permis de réali-



Photo Antonin Jaquet

ser quatre seuils sur le petit cours d'eau secondaire qui longe la bordure nord du marais. L'objectif est d'arrêter l'incision du lit de ce cours d'eau et de retenir l'eau dans le bas marais en ralentissant son effet de drainage. Les seuils ont été réalisés en s'inspirant du travail des castors avec de la marne et du bois. Les premiers bilans sont très positifs.

## Sécurisation de la falaise aux Roches Voumard

Nous essayons dans la mesure du possible d'augmenter la quantité de bois mort dans nos réserves forestières. Cependant, il arrive que des arbres secs représentent un danger pour la sécurité. Au Col des Roches, plusieurs épicéas secs menaçaient de tomber dans les filets de sécurité de la route des Brenets. L'engagement de spécialistes des travaux sur cordes et d'une entreprise forestière a été nécessaire pour les retirer et ainsi sécuriser la route en contrebas.

## Plusieurs plans de gestion mis à jour

La rédaction ou la mise à jour de nouveaux plans de gestion pour les réserves naturelles est une tâche importante. Ces plans doivent faire état de l'historique et de l'état actuel. Ils permettent de planifier toutes les mesures de gestion en regard des objectifs spécifiques. Il est également important d'identifier les manques et de définir les pistes envisagées pour les combler. Cette année, les plans de gestion pour les réserves de Sous-le-Rondel à Brot-Plamboz, des Bécuels au Landeron ont été créés. Le plan de gestion forestier a également été mis à jour pour nos parcelles forestières de la Cornée et Maison-Blanche à la Brévine.

## Une nouvelle réserve au Locle

En début d'année 2024, une donation de deux parcelles au Locle au lieu-dit «Les Côtes des Billodes» nous a permis de créer une nouvelle réserve naturelle. Il s'agit d'un peu plus de 5000 m<sup>2</sup> dans lesquels un entretien spécifique est en train d'être planifié. Un mandat a été alloué à un bureau d'étude en écologie pour établir l'état initial et définir les potentiels et enjeux. Les travaux ont déjà commencé. Deux fauches

ont été réalisées, de jeunes arbres ont été coupés. Par ailleurs, nous sommes heureux de pouvoir collaborer avec un berger qui a pu mettre ses moutons en pâture. Grâce à l'entretien, la prairie sèche pourra retrouver ses caractéristiques et accueillir le cortège d'espèces qui lui est propre.

main forte pour des journées d'entretien. Cela représente quelques centaines d'heures de travail qui ont permis de venir à bout des mesures d'entretien malgré une météo capricieuse laissant peu de possibilités d'action. Un grand merci à toutes ces personnes pour leur aide et leur motivation.

Photo Antonin Jaquet



La fauche à la motofaucheuse des roselières est parfois toute une aventure.

## Entreprise, civilistes et bénévoles en renfort

Comme chaque année, nous avons pu compter sur l'aide de nombreuses personnes dans l'entretien des réserves. Des civilistes ont été engagés deux semaines via la fondation «action environnement». Ils ont pu nous seconder dans les tourbières et dans les forêts de la Brévine. Des jeunes ont été engagés via la fondation «atelier forêt de montagne» pour effectuer les soins dans notre forêt de la Cornée. Finalement, plus de 30 bénévoles sont venus une ou plusieurs fois prêter

## Travaux dans les tourbières

En 2024, un accent particulier a été mis dans la poursuite de la régénération des marais de la Vallée des Ponts-de-Martel. Dernière année de la convention programme RPT20-24 liant la Confédération, le Canton et notre ONG comme partenaire de projets, les soutiens financiers y liés ont permis de concrétiser six chantiers importants, dont les mesures complètent efficacement la régénération des années précédentes en agrandissant le vaste réseau déjà en place. La collaboration exemplaire entre les responsables

Photo Antonin Jaquet



de la protection des marais de notre section et le SFFN, par Sébastien Tszanz, s'est poursuivie. Le SFFN a pris en charge l'entier des charges et de l'organisation de quatre chantiers, que Pro Natura a pu suivre et accompagner. Pour les deux derniers chantiers, Sous-Martel-Dernier, c'est l'équipe de Pro Natura qui a organisé, planifié et coordonné les travaux avec les entreprises et le canton, mais également assuré la part de financement non soutenue par la Confédération.

de la palissade 2024, le second chantier, soutenu par le WWF, s'inscrit dans un ensemble plus vaste impliquant à terme la revitalisation du cours du Bied. La mesure réalisée supprime le fonctionnement d'un réseau de drains enterrés et condamne un fossé rectiligne accélérant l'assèchement d'une combe d'écoulement. Plutôt que créer de longs barrages et de vastes plans d'eau, nous avons favorisé la restauration d'un écoulement libre serpentant dans cette combe en mouil-

la nouvelle berge. Affaire à suivre pour aider la protection des sols organiques et favoriser la biodiversité.

La protection des marais a occupé une place importante au cœur des activités de la section depuis 1963 et elle demeura une priorité pour les années à venir.

*Antonin Jaquet, responsable des réserves et Yvan Matthey, chargé des projets marais*

Photo Yvan Matthey



Sous-Martel-Dernier, la digue réalisée en automne 2024 permet de remouiller le biotope.

Notre section tient ici à remercier la Station ornithologique suisse à Sempach, le WWF Suisse et Neuchâtel, tout comme notre secrétariat général pour leurs aides financières.

Sous-Martel-Dernier, nous avons concrétisé une étape supplémentaire de la régénération de cette grande tourbière en fermant un vaste bassin susceptible de se gorger d'eau du marais. La réalisation d'une palissade en madriers de bois assure la mise en eau de près de 1 ha du biotope protégé. Localisée entre les six mesures réalisées entre 2018 et 2023, elle permet de compléter de manière très positive la surface remouillée en permanence et favorable à la nouvelle production de tourbe. Bien que localisé à proximité immédiate

lant la végétation des bas marais bordant le ruisseau. Plus que la reconstitution de vastes tapis de sphaignes, cette mesure vise la valorisation d'un milieu rare au contact de nos tourbières : une prairie très humide sur tourbe.

Pour la période RPT25-29, la convention nature prévoit la poursuite des mesures de régénération dans divers marais avec le SFFN. Via une autre convention programme, l'Office des cours d'eau et dangers naturels planifie la renaturation du Bied-du-Vent entre le Bois-des-Lattes et la ferme des Bieds-de-Vent. Propriétaire de la majorité des terrains entre marais et cours d'eau sur la rive gauche, Pro Natura pourra améliorer la restauration des prairies marécageuses entre les tourbières et